

L'Equipe d'Aides Spécialisées

Ecole Saint Jean Bosco – Mauves sur Loire

Intervient sur 4 écoles soit 694 élèves
Ecole Saint Joseph - Couffé - 8 classes
Ecole Saint Joseph - Mauves sur Loire - 6 classes
Ecole Saint Jean Bosco – Le Cellier – 6 classes
Ecole Saint Joseph - Oudon – 7 classes

Qui sont les membres de l'équipe d'aides ?

Nadège RENAUD : L'enseignante spécialisée assure l'aide à dominante pédagogique.



Françoise LEDUC : L'enseignante spécialisée assure l'aide à dominante rééducative.



Françoise Leduc intervient en fonction des besoins prioritaires dans les écoles.

La psychologue de l'éducation

- Participe à l'analyse et à la compréhension des situations.
- Peut observer l'enfant et rencontrer la famille à la demande de l'école et/ou de la famille.

Quelles sont les missions des enseignantes spécialisées ?

- Participer à l'analyse des difficultés des élèves avec les enseignants des classes dans une complémentarité de regard et d'approche
- L'aide spécialisée
- La prévention

L'aide spécialisée pour qui ?

Pour des élèves qui rencontrent des difficultés dans les apprentissages scolaires.

Quelles sont les particularités de l'aide spécialisée ?

- Travail individuel ou en petit groupe
- Travail personnalisé au rythme de chacun
- Valorisation des réussites

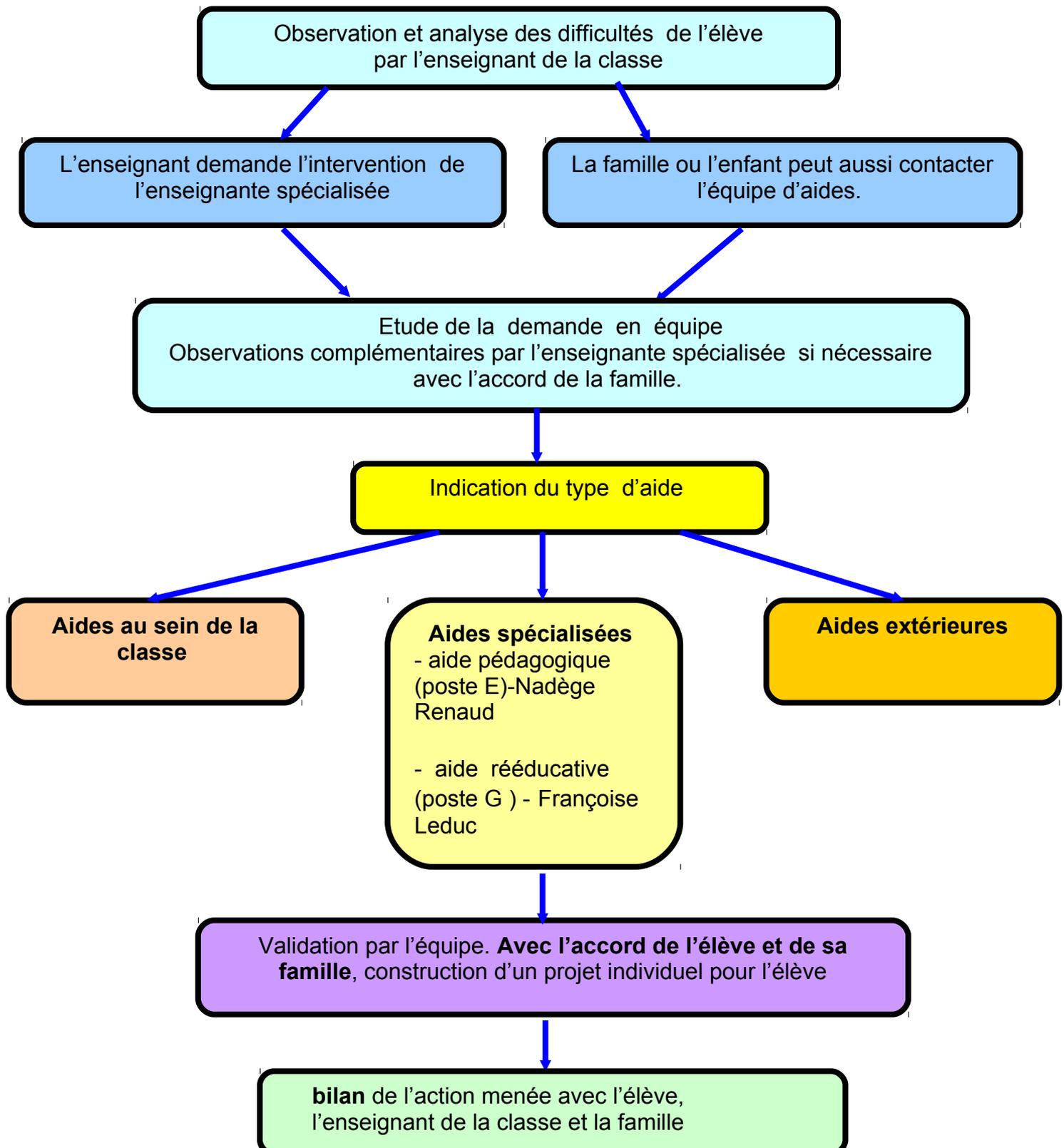
Spécificité de l'enseignant à dominante pédagogique :

- Consolidation des bases de l'apprentissage
- La méthodologie

Spécificité de l'enseignant à dominante rééducative :

- Développer chez l'enfant les capacités d'adaptation aux exigences scolaires.
- Favoriser l'implication dans les apprentissages.
- Instaurer ou restaurer le désir d'apprendre.

Mise en œuvre d'un projet d'aide spécialisée



Aide pédagogique :

- Le lundi après-midi et le vendredi matin
- Durée d'un projet : 7 semaines
- Deux séances de 45 minutes par semaine à l'extérieur de la classe.

Aide rééducative :

- Le vendredi matin jusqu'aux vacances de Noël.
- Projet à durée variable en fonction de l'évolution de l'enfant.
- Une séance de 45 mn par semaine dans un cadre de travail individuel dans la salle du regroupement d'adaptation.

Des actions de prévention pour quoi, pour qui ?

Les actions de prévention peuvent s'adresser à tous les enfants de la PS au CM2.

Elles visent à prévenir la manifestation d'éventuelles difficultés ou à repérer des difficultés et les réduire

Comment ?

Elles prennent des modalités et formes variées :

- atelier dans la classe ou en dehors. Ces ateliers ont lieu une fois par semaine.
- atelier langage, atelier lecture, atelier d'écriture ...
- atelier contes,
- atelier psychomoteur et langagier
- ateliers d'expression : peinture, terre, masque
- ateliers jeux à règles
- accompagnement ponctuel individuel (événements particuliers dans la vie de l'enfant)
- activité en grand groupe avec plusieurs enseignants en classe dans le cadre de la co-animation

Un courrier d'information est transmis à la famille pour communiquer l'objet du travail. L'enseignant de la classe communique, à la demande des familles, l'évolution de l'élève.